



Bonny David, Schnyder Erika

Protéger la biodiversité du canton de Fribourg

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 29.03.19

Transmission au CE : *03.04.19

Dépôt et développement

Partout en Suisse, le déclin de la biodiversité est signalé comme une problématique. Ce déclin nous concerne toutes et tous.

Pour rappel, la Convention sur la diversité biologique a été adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Ses objectifs réclament le développement de stratégies pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. D'autres conférences internationales ont repris ce sujet important pour toute la planète.

Aujourd'hui, parmi les pays de l'OCDE, la Suisse connaît malheureusement de fortes proportions d'espèces menacées (Examens environnementaux de l'OCDE Suisse 2017 <http://oe.cd/epr-suisse>) avec 79% des reptiles, 62% des amphibiens et 36% des mammifères. L'OCDE déplore l'effondrement de la diversité du vivant en Suisse, où plus d'une espèce sur trois est menacée.

De plus, « les pratiques de consommation peu durables de la population et les quantités de déchets urbains qui en découlent, ainsi que le nombre d'espèces menacées sont préoccupants » selon les derniers examens environnementaux de la Suisse par l'OCDE en 2017.

La Suisse est à considérer comme un mauvais élève pour la protection de la biodiversité et il faut y remédier.

Concernant le canton de Fribourg, la population est sensible à la préservation de la biodiversité de même que pour le climat. Les récentes manifestations des jeunes en Ville de Fribourg et les nombreuses interventions dans les médias le prouvent. Les protections de la biodiversité et du climat sont des enjeux environnementaux essentiels pour notre canton de Fribourg.

Pour ces diverses raisons, nous estimons qu'aujourd'hui, il ne faut plus attendre, mais agir. Il faut enrayer le déclin de la biodiversité.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).